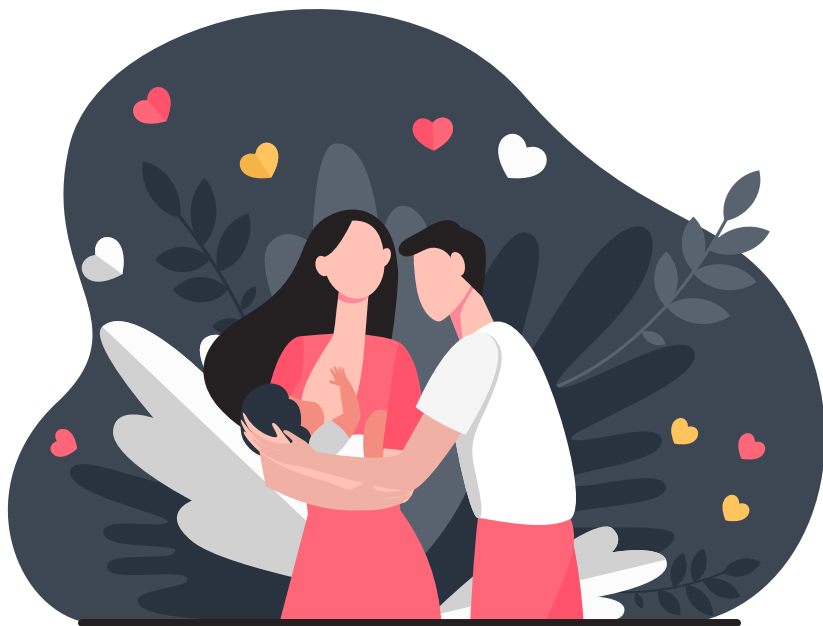




*Édition
2023*

GUIDE de la
PETITE ENFANCE
0 - 4 ans

L'édito



Chers parents,

Dans ce guide, le service public de la Petite Enfance de la Ville d'Orvault vous présente les diverses solutions qui s'offrent à vous dans notre commune pour trouver le mode de garde le plus adapté à vos besoins : l'accueil individuel chez un assistant maternel, l'accueil collectif à temps complet ou à temps partiel.

On le sait désormais, les 1 000 premiers jours d'un enfant constituent une période essentielle pour son développement tant physique que psychique. C'est une période cruciale qui pose les bases de la construction de sa personnalité, de son rapport aux autres et au monde.

C'est pourquoi l'ensemble de nos structures a adopté en 2020 la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Celle-ci énonce les dix principes essentiels pour qu'il grandisse en toute confiance. Le personnel municipal, de par son professionnalisme, œuvre quotidiennement à garantir ces principes.

Jean-Sébastien Guitton
Maire d'Orvault

La Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité de la Gobinière qui abrite déjà le LAEP Roule Galette (Lieu d'Accueil Parents Enfants) sera un lieu dédié à l'accompagnement des parents dans leur mission éducative : diverses actions s'y dérouleront autour de la parentalité ainsi que des animations à destination des enfants gardés par des assistants maternels.

Nous avons travaillé à rendre plus transparente l'attribution des places et nous avons augmenté les possibilités d'accueil occasionnel, principalement dans la structure « Courte échelle » à la Ferrière. Il permettra d'accueillir les enfants de façon ponctuelle, sans contrat, selon les places disponibles.

Soyez assurés de notre engagement total pour le bien-être de vos enfants.

Yann Guillon
Adjoint délégué à l'enfance
et à l'éducation

Sommaire

- 5 L'accueil individuel
- 8 L'accueil collectif
- 10 Les structures municipales
- 13 Les structures associatives et privées
- 16 Les inscriptions
- 18 Les infos pratiques
- 20 Le plan
- 24 La fiche repère, détachable

Direction Éducation, Enfance, Jeunesse

21, Avenue Alexandre Goupil

CS 70616 - 44 706 Orvault Cedex

02 51 78 33 00 ou espacefamille@mairie-orvault.fr

Ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le jeudi ouvert de 13h30 à 17h30.

Fermé au public le vendredi jusqu'au 31 mars 2023.



**Ce dépliant est disponible en version adaptée
aux malvoyants, sur demande au 02 51 78 31 00**



L'accueil *individuel*

Le Relais Petite Enfance (RPE)

C'est un lieu d'accueil et d'information destiné aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s. Le RPE facilite la mise en relation parents / assistant(e)s maternel(le)s et les accompagne pour les diverses formalités.

Le relais n'intervient pas sur les questions statutaires et réglementaires relatives aux assistant(e)s maternel(le)s et n'a pas compétence pour l'obtention des agréments. L'ensemble de ces éléments relève des unités d'agréments.

Tout au long de l'année, des animations régulières sont proposées dans chaque quartier, au sein des multi-accueils. Des activités d'éveil et de psychomotricité, encadrées par du personnel qualifié de la Ville, sont proposées aux enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s.



Nous sommes les parents de 3 enfants et lorsque la question de garde est arrivée à la reprise du travail, nous n'avons pas longtemps hésité et nous avons opté pour une assistante maternelle. C'est une professionnelle de la petite enfance en qui nous avons toute confiance. L'accueil y est individualisé, nos enfants s'y sentent comme à la maison.

Notre assistante maternelle est à l'écoute des besoins de nos enfants, l'éveil et la socialisation se font en douceur. Notre dernier a énormément besoin d'être rassuré, consolé et les bras de notre « nounou » restent indispensables pour lui. L'assistante maternelle reste un repère stable dans la vie de nos enfants.

**Les parents d'Alice, Fanny et Robin,
parents employeurs d'assistant maternel**

Les permanences

L'animatrice du RPE reçoit sur rendez-vous à la Direction
Éducation, Enfance, Jeunesse
Service Petite enfance
21, Avenue Alexandre Goupil.
02 51 78 33 00

Retrouvez le planning des
permanences sur
<https://bit.ly/RelaisPetiteEnfance>



Des permanences sont proposées
dans les quartiers suivants :

Hôtel de Ville (Bourg)

9 rue Marcel Deniau

02 51 78 33 00

Centre médico-social (Bugallière)

9 rue du Pont-Marchand

02 51 78 65 19

Maison de la petite-enfance
et de la parentalité (Gobinière)

37 avenue de la Ferrière

02 40 40 21 34



L'accueil individuel permet une première séparation en douceur entre la famille et son enfant. Chez l'assistante maternelle, le rythme de l'enfant est respecté : il a des repères, sa chambre, ses jouets. Il est comme chez lui. Il peut commencer à se sociabiliser au contact des autres enfants qui sont gardés et s'éveille grâce aux activités qui sont proposées. Nous sommes très satisfaits de ce mode de garde.

[Les parents de Marius,
parents employeurs d'assistant maternel](#)

A photograph of three young children in a bright, colorful playroom. On the left, a girl with pigtails in a pink shirt holds a colorful tambourine. In the center, a girl in blue overalls holds a colorful rattle. On the right, a boy in a blue shirt sits on the floor, holding a yellow toy. The background features a yellow playhouse and a white shelf with toys.

L'accueil *collectif*

Les structures de la petite enfance accueillent les enfants orvaltais dont les parents souhaitent soit un mode d'accueil régulier à temps plein ou à temps partiel, soit un mode d'accueil occasionnel.

Différents forfaits adaptés à chaque type de formule sont proposés.

L'accueil régulier

Différents types de contrats sont proposés aux parents pouvant aller de 1 à 5 jours par semaine. La famille s'engage à respecter les temps d'accueil définis au préalable, pour que la place soit réservée à son enfant.

L'accueil occasionnel

Il correspond à un besoin ponctuel des familles (sans contrat) de quelques heures à une journée par semaine, selon les places disponibles.

Sur l'ensemble des structures, des professionnels qualifiés accompagnent l'enfant dans des activités diversifiées et adaptées à son âge. Il s'agit d'un accueil progressif et individualisé. L'enfant y évolue à son rythme dans un cadre collectif.





Les structures *municipales*

Pour faciliter l'adaptation en classe des tout-petits, la ville a mis en place un projet facilitant le partenariat entre la commune, les structures d'accueil, l'école maternelle et les familles.

Toutes les structures petite enfance (municipales et associatives) accueillent les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.

“

Ces matinées riment avec l'échange, le partage des comptines du matin, des jeux, les moments de complicité, la découverte des espaces, des personnes, l'enthousiasme de retrouver son grand frère ou sa grande sœur au moment de la récréation partagée. En un mot, le plaisir de découvrir enfin ce lieu dont on parle tant.....

Karine, éducatrice de jeunes enfants et directrice



Notre famille s'est installée très récemment à Orvault et nous avons obtenu une place au multi-accueil « La Raguenotte » pour notre fils Martin. Quel bonheur de le déposer chaque matin, il est enthousiaste et épanoui. De notre côté, nous sommes sereins de le savoir entouré par une équipe de professionnelles, dynamique et compétente. Notre enfant a réalisé une très bonne entrée dans la collectivité grâce à cela !

Les parents de Martin

La Farandole - Bugallière

Rue du Pont Marchand

02 40 63 08 97

Capacité d'accueil : 18 enfants

Horaires : Du lundi au vendredi
de 8h à 18h30

La Raguenotte - Bois-Raguenet

8 rue des Sonailles

02 40 63 57 90

Capacité d'accueil : 20 enfants

Horaires : Du lundi au vendredi
de 8h15 à 18h30

Frimousse - La Cressonnière

22 av. du Petit Moulin

(adresse provisoire)

02 40 63 93 85

Capacité d'accueil : 15 enfants

Horaires : Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h15 à 18h15

Les Pousses d'Or - Le Bignon

25 bis rue Alfred Nobel

02 51 78 33 09

Capacité d'accueil : 54 enfants

Horaires : Du lundi au vendredi
de 7h45 à 18h45

La Courte échelle - Ferrière

2 bis, avenue de la Jeunesse

02 40 63 27 03

Capacité d'accueil : 20 enfants

Horaires : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 8h15 à 18h30.

Structure dédiée en priorité pour
des accueils occasionnels

La Petite Sirène - Haut Cormier

Route de Basse-Indre

02 40 63 84 32

Capacité d'accueil : 24 enfants

Horaires : Du lundi au vendredi
de 7h45 à 18h45



Maison de la petite enfance et de la parentalité - La Gobinière

37 avenue de la Ferrière
02 40 40 21 34

Roule galette - La Gobinière

02 51 78 33 00

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) où les parents, accompagnés de leur(s) enfant(s), sont accueillis, se rencontrent et échangent. L'accès est gratuit, l'anonymat réservé, la fréquentation libre.

Horaires : mardi de 15h30 à 17h30 et mercredi de 9h à 12h

Autres jours : Lieu de ressource pour toutes les familles, prévention, orientation, informations et accompagnement sur la recherche de mode de garde lors des permanences du service Petite Enfance prévues dans le calendrier trimestriel.




Ce qui me plaît à Roule Galette, c'est la diversité de thématique de jeux qui sont proposés pour les enfants, l'agencement de l'espace au sein de l'accueil. Le fait que l'on puisse échanger avec les accueillantes et d'autres parents durant la matinée. [...] ça a permis de renforcer les liens avec mon enfant.

Papa de Loïs, 2 ans



Le jeu est une activité essentielle qui permet à l'enfant de grandir, de progresser sur le plan moteur, affectif, intellectuel et social. Les équipes portent beaucoup d'attention à aménager les lieux d'accueil qui permettent l'exploration des enfants, l'expression de leur créativité. Le regard attentionné vers chaque enfant assure une présence sécurisante et facilite la socialisation.

Marie, éducatrice de jeunes enfants et directrice. Carole et Leticia, auxiliaires de puériculture



Les structures *associatives* *et privées*

Ce sont des établissements administrés par un gestionnaire privé, dont la tarification peut être conventionnée ou libre. Certains établissements peuvent accueillir exclusivement des enfants du personnel d'entreprises réservataires, d'autres peuvent être partiellement ouverts à tout public.

Cabane à Doudous : 1 structure associative sur 2 sites

Comme 3 pommes Pont du Cens

21 av. Félix Vincent
02 40 40 09 93

Capacité d'accueil : 20 enfants
Horaires : Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

Les Croquignoles Botte d'Asperges

15 rue de la Botte d'Asperges
02 40 40 87 87

Capacité d'accueil : 29 enfants
Horaires : Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30



*Notre fils est un fervent adepte de la crèche Les Croquignoles depuis 2 ans (et sa sœur Julia l'a été juste avant lui). Ce qui nous a tout de suite plu en arrivant dans cette structure, c'est l'accueil de tout le personnel, à la fois très professionnel et très sympathique et bienveillant. **Comme toute association, son fonctionnement requiert une participation active de ses membres, ce qui crée une ambiance conviviale tout en restant très professionnelle.** Ainsi, en fonction de leurs compétences et de leurs envies, les parents participent au bon fonctionnement des crèches : jardinage, bricolage, organisation de fêtes... Et investissement éventuel en tant que membre du Conseil d'Administration. Les parents ont également la possibilité de participer à des sorties (marché, bibliothèque, sortie annuelle...).*

Les parents d'Andrev

Les structures privées

Des structures privées peuvent être directement contactées par les familles :

- Les Bambins du Petit Chantilly
- Farandoles et Galipettes (Bourg)
- La cabane d'Achille et Camille (Bugallière)
- Zéphir & Co (Bugallière)
- Les P'tits Écureuils (Ferrière)
- Little castle (Ferrière)
- Les petites madeleines (Bois Saint Louis)

A close-up photograph of a young child with dark skin and curly hair, smiling warmly. The child is wearing a white garment. The background is a soft, out-of-focus green and yellow, suggesting an outdoor setting. A white rounded rectangle is overlaid on the lower half of the image, containing text.

Les *inscriptions*

Pour un accueil régulier ou occasionnel dans
une structures petite enfance, les inscriptions sont à
effectuer auprès de la Direction Éducation, Enfance,
Jeunesse - Service Espace Famille
02 51 78 33 00

L'accueil régulier Avec un contrat

Les modalités

L'attribution des places se fait lors d'une commission se réunissant chaque année au printemps pour la rentrée scolaire suivante.

Les conditions d'admission

Les vaccinations de l'enfant, condition pour la vie en collectivité, sont obligatoires. L'admission n'est définitive qu'après avis favorable du médecin. Une période d'adaptation est systématiquement proposée et fortement préconisée.

La tarification

La tarification mensuelle s'établit sur la base d'un taux d'effort déterminé par la CAF, en fonction des ressources et de la composition propre à chaque famille.

L'accueil occasionnel Sans contrat

La Courte échelle - Ferrière

2 bis, avenue de la Jeunesse
02 40 63 27 03

Capacité d'accueil : 20 enfants
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 18h30.

Les conditions d'admission

Les vaccinations de l'enfant, condition pour la vie en collectivité, sont obligatoires.


La tarification

La tarification mensuelle s'établit sur la base d'un taux d'effort déterminé par la CAF, en fonction des ressources et de la composition propre à chaque famille.

Formulaire de pré-inscription

<https://bit.ly/InscriptionAccueilRégulier>





Les infos
pratiques

La CAF : Caisse d'allocations familiales

22 rue de Malville,
44100 Nantes
0 810 25 44 10
www.caf.fr

Vous venez d'avoir un ou plusieurs enfants et vous remplissez les conditions générales pour bénéficier des aides de la CAF.

Que devez-vous savoir ?

Vous pouvez bénéficier de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) attribuée sous certaines conditions de ressources.

Cet enfant vous ouvre également le droit aux allocations familiales, s'il s'agit au moins de votre deuxième enfant. L'arrivée de votre enfant peut vous permettre de bénéficier de nouvelles prestations, comme l'allocation logement, le revenu de solidarité active (RSA).

Si vous assumez seul(e) la charge de l'enfant, qu'il est orphelin de père ou de mère, ou qu'il n'a pas été reconnu par son autre parent, vous pouvez bénéficier de l'allocation de soutien familial (ASF).

Que devez-vous faire ?

Déclarez la naissance de votre enfant à la CAF. Faites-le sans tarder, car elle conditionne le versement de vos aides.

Si vous êtes allocataire, faites cette déclaration en ligne dans l'espace Mon compte.

La Caisse d'Allocations Familiales met à disposition des familles le site www.monenfant.fr pour toute information concernant une recherche d'assistants(es) maternels(les).

La PMI : Protection Maternelle et Infantile

Un service du Conseil Départemental

Des permanences sont proposées dans les quartiers suivants :

La Bugallière

Centre médico-social
9 Rue du Pont-Marchand
02 40 63 09 41

Plaisance

Centre médico-social
Allée de l'Île
02 40 76 41 45

Les consultations d'enfants sont assurées par une puéricultrice et un médecin du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

La puéricultrice a un rôle de conseil et d'éducation auprès des familles. Le rôle du médecin est de protéger la santé de l'enfant. Les consultations ont lieu, avec le médecin et la puéricultrice, dans les Centres Médico-Sociaux (CMS) sur rendez-vous.



La puéricultrice reçoit également seule sur rendez-vous pour des conseils comme l'allaitement, l'alimentation, le sommeil.

Le Conseil Départemental met à disposition des familles le site www.loire-atlantique.fr pour toute information concernant une recherche d'assistants(es) maternels(les).



Le plan

Les permanences Relais Petite Enfance

**1 - Direction Éducation,
Enfance, Jeunesse - Service
Petite enfance**

21, Avenue Alexandre Goupil.
02 51 78 33 00

2 - Hôtel de Ville

9 rue Marcel Deniau
02 51 78 33 00

3 - Centre médico-social

9 rue du Pont-Marchand
02 51 78 65 19

**4 - Maison de la petite-
enfance et de la parentalité**

37 avenue de la Ferrière
02 40 40 21 34

Les structures d'accueil

**4 - Maison de la petite enfance
et de la parentalité**

37 avenue de la Ferrière
02 40 40 21 34

5- La Raguenotte

8 rue des Sonailles
02 40 63 57 90

6- Les Pousses d'Or

25 bis rue Alfred Nobel
02 51 78 33 09

7 - La Petite Sirène

Route de Basse-Indre
02 40 63 84 32

8 - Roule galette

02 51 78 33 00

9 - La Farandole

Rue du Pont Marchand
02 40 63 08 97

10 - La Courte échelle

2 bis, avenue de la Jeunesse
02 40 63 27 03

11 - Frimousse

22 av. du Petit Moulin
(adresse provisoire)
02 40 63 93 85

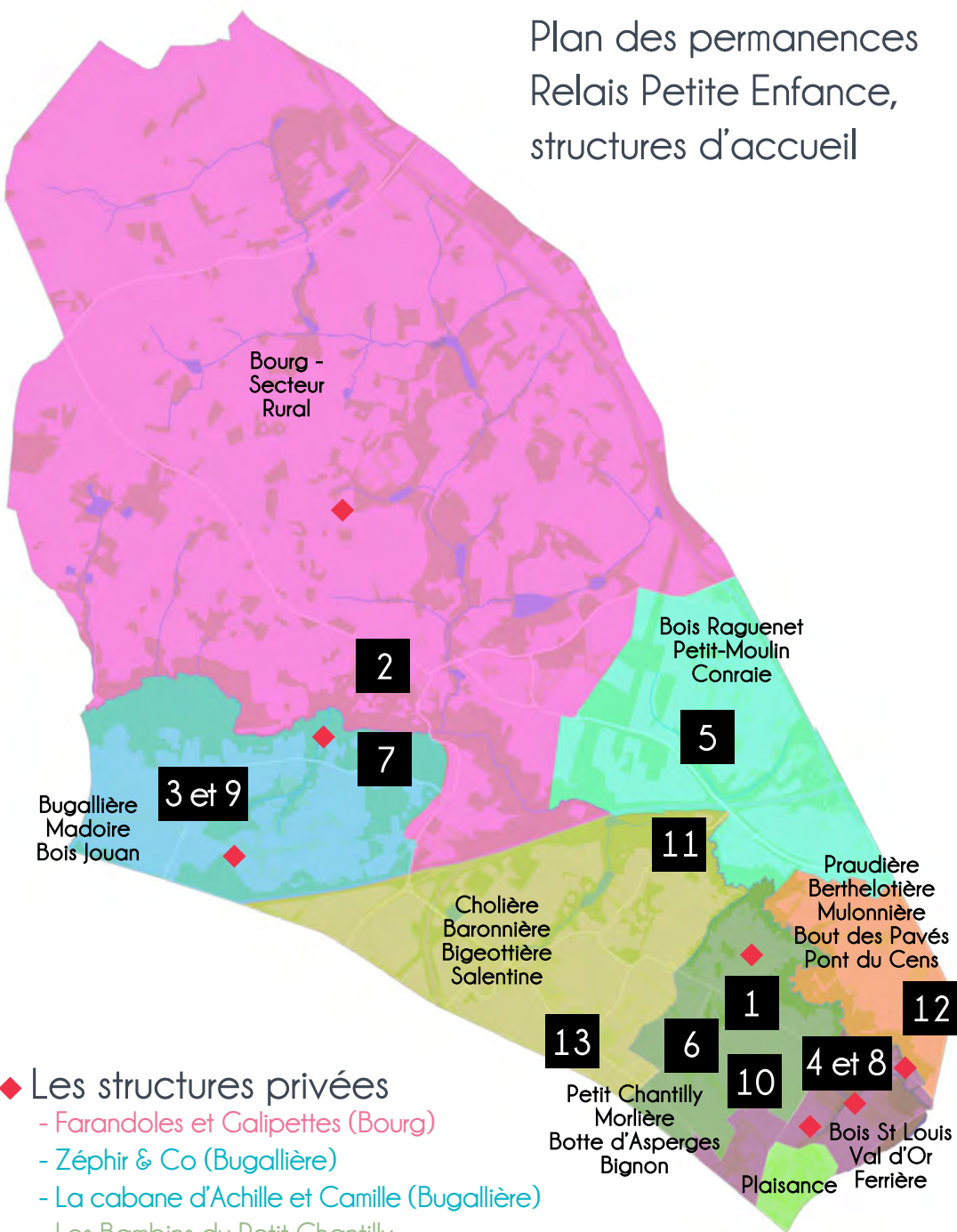
12 - Comme 3 pommes

21 av. Félix Vincent
02 40 40 09 93

13 - Les Croquignoles

15 rue de la Botte d'Asperges
02 40 40 87 87

Plan des permanences Relais Petite Enfance, structures d'accueil



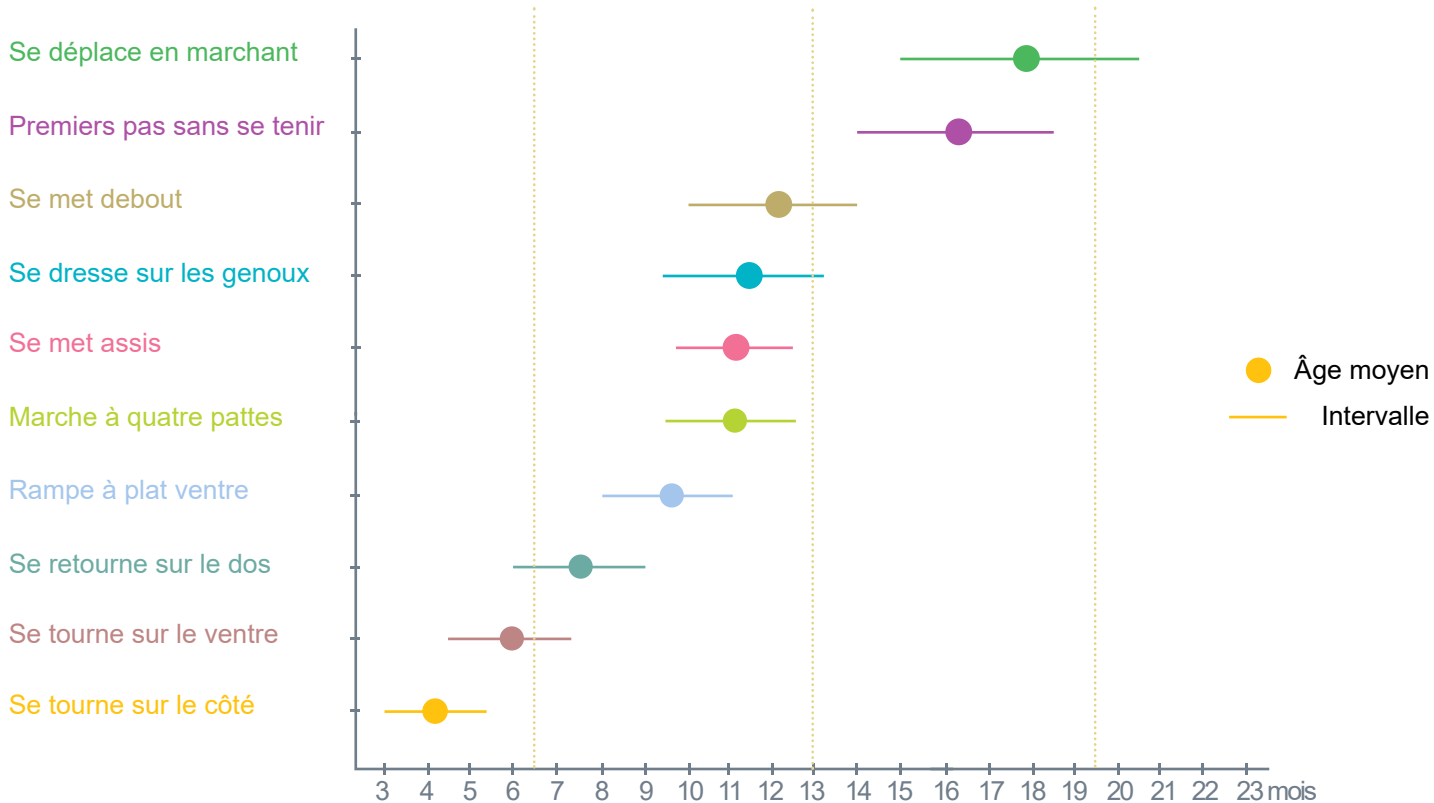
◆ Les structures privées

- Farandoles et Galipettes (Bourg)
- Zéphir & Co (Bugallière)
- La cabane d'Achille et Camille (Bugallière)
- Les Bambins du Petit Chantilly
- Les P'tits Écureuils (Ferrière)
- Little castle (Ferrière)
- Les petites madeleines (Bois Saint Louis)



Quelques repères concernant le développement de l'enfant de 0 à 24 mois

Développement moteur des enfants



Les âges moyens d'apparition de certains mouvements chez des enfants nés avec un poids normal (à la base des données de 591 enfants).



Développement sensoriel

	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois
Relations et interactions	<ul style="list-style-type: none"> - Le sourire est dirigé - Sourire non sélectif 	<ul style="list-style-type: none"> - Angoisse à la vue d'un visage inconnu - Sourire sélectif 	<ul style="list-style-type: none"> - Détresse au départ de ses proches - Reconnaissance des familiers -angoisse de l'inconnu 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les expressions du visage
Langage	<ul style="list-style-type: none"> - Pleurs et reconnaissance des intonations de sa mère principalement - Réponse vocale, gazouillis 	<ul style="list-style-type: none"> - Babillages 	<ul style="list-style-type: none"> - Syllabes répétées : lallation (pa-pa, da-da) - Réagit à son prénom 	

Développement affectif et social de 12 à 24 mois

	12-15 mois	15-18 mois	18-21 mois	21-24 mois
Relations et interactions	<ul style="list-style-type: none"> - Méfiance envers les étrangers - Le début de compréhension des interdits et ce qui est permis 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaît les familiers non quotidiens après absence (grands-parents) - Début des interdits 	<ul style="list-style-type: none"> - Explore sa personne et celle des autres (parfois agressivité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Phase du « moi tout seul » - Phase d'opposition pour se construire
Langage Compréhension Expression	<ul style="list-style-type: none"> - « Tiens-donne » - « Non » - Dispose de 5 mots 	<ul style="list-style-type: none"> - Nom des personnes et objets familiers - S'intéresse aux livres - Jargon 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les ordres simples - Connaît ses vêtements et les parties du corps - 10 à 12 mots 	<ul style="list-style-type: none"> - Écoute une histoire - Nomme des images connues - Début de phrase (2 mots : papa parti)